Le 23 mai 2023

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur – Phase 1
Votre dossier : R-4210-2022
Notre référence : LTG06986

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), fait suite à la correspondance de l'AHQ-ARQ du 9 mai 2023 relativement à la demande de reconnaître le statut de témoin expert de M. Marcel-Paul Raymond (C-AHQ-ARQ-0027). La qualification demandée est le statut d'expert en Planification et optimisation des approvisionnements en électricité.

Le curriculum vitae de M. Raymond a pour sa part été déposé le 2 décembre 2022, sous la cote C-AHQ-ARQ-0006.

Outre la mention de sa participation dans le dossier du précédent plan d'approvisionnement (R-4110-2019), le Distributeur constate que le curriculum vitae déposé au présent dossier est en tout point identique à celui déposé lors du dernier plan d'approvisionnement. Les principaux mandats soulevés dans la lettre C-AHQ-ARQ-0027 au soutien de la demande de reconnaissance sont également identiques à ceux soulevés dans la demande formulée le 14 août 2020 dans le cadre du *Plan d'approvisionnement 2020-2029* (R-4110-2019) :

> « Au cours de sa carrière, son expertise a été reconnue internationalement, notamment lors de projets au Brésil, en Pologne et en Russie.
>
> Depuis sa retraite d'Hydro-Québec en 2009, M. Raymond poursuit activement le développement de son expertise comme consultant en énergie. En cette qualité, il a agi comme consultant pour le projet des Trois-Gorges en Chine en plus d'œuvrer comme conseiller technique pour un groupe international d'une trentaine de producteurs

> hydroélectriques membres du *Hydropower Operations and Planning Interest Group* (HOPIG) de l'organisme CEATI International[2].
>
> D'ailleurs, M. Raymond est reconnu par ce dernier groupe comme expert dans plus de 50 sujets couverts par celui-ci en production et approvisionnement d'électricité. En plus, de conseiller le groupe dans son ensemble, M. Raymond a aussi rempli des mandats d'expertise spécifiques auprès de certains membres au Canada (Manitoba, Ontario et Québec), aux États-Unis (Californie, Colorado, New York et Tennessee) et en Europe (Islande et Suède). M. Raymond a aussi été invité par le consortium Ouranos à se joindre à son comité de suivi pour le projet Intégration des changements climatiques dans l'évaluation de la valeur des actifs hydroélectriques. »
>
> (note de page omise)

Suivant les *Attentes de la Régie de l'énergie relatives au rôle des témoins experts*, il est notamment attendu qu'un témoin aspirant à la reconnaissance du statut de témoin expert maintienne à jour ses connaissances.

Or, à la lumière de la correspondance C-AHQ-ARQ-0027 et du curriculum vitae (C-AHQ-ARQ-0006), le Distributeur ne constate aucune mention de formation ces dernières années. De même, la dernière mention contenue à la rubrique Publications et présentations remonte à l'automne 2018, soit il y a près de cinq ans. Le Distributeur constate également que le curriculum vitae déposé ne fait état d'aucune reconnaissance d'un statut de témoin expert devant d'autres organismes de réglementation dans d'autres juridictions que celle de la présente Régie de l'énergie.

Le Distributeur ne remet aucunement en question les connaissances ou l'expérience acquises au fil des années par M. Raymond. Toutefois, de l'avis du Distributeur, les conditions permettant de maintenir la qualification d'expert ne sont pas rencontrées et un titre d'analyste senior semble plus approprié.

En ces circonstances, le Distributeur demande la tenue d'un voire-dire puisqu'il contestera la qualification demandée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL
ST/gm

c. c. : Intervenants